

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Mylène Lehoux

<https://www.cadre21.org/membres/9be2b56475b69d6fd864a3e0>

Date d'obtention : 2023-10-11 20:02:56

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

Ce que je retiens de la démarche Sexto c'est que l'on utilise une approche bienveillante avec les élèves. Cette démarche est aussi davantage dans la prévention et l'apprentissage. Cette méthode permet aussi de ne pas être en contact avec de la pornographie juvénile.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Lors de mes prochaines interventions, je serais mieux outillée en utilisant la trousse sexto . Je pourrais suivre les questions de la grilles d'évaluation ce qui m'aidera à questionner sur des éléments importants. Je pourrais ainsi remettre un dossier complet aux policier au lieu de les faire intervenir directement.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je ferais davantage attention à vérifier que la situation est un acte malveillant ou impulsif. Avant la formation sexto , je crois que j'aurais questionner le jeune investigateur même si cela aurait été un acte malveillant.